



DÉCLARATION LIMINAIRE AU CSA D 53 2ND DEGRÉ DU 27 JUIN 2023



Monsieur le directeur académique,

Une nouvelle journée d'action contre la réforme des retraites mais aussi pour les salaires était organisée le 6 juin. Oui, les salarié-es de ce pays ne sont décidément pas prêt-es à tourner la page de la réforme des retraites. C'est pourquoi, nous continuons et continuerons inlassablement à demander son abrogation. En outre, la question salariale, avec une inflation qualifiée de galopante par les économistes, (jusqu'à +16% pour les produits alimentaires) est prégnante et ce dans une grande majorité des couches de la population mais en particulier pour les plus modestes.

Le 12 juin, le ministre de la FP a dévoilé une série de mesures visant à revaloriser les agent-es avec tout d'abord une hausse de 1,5% d'augmentation de la valeur du point d'indice : cette hausse est bien sûr nettement inférieure à celle attendue par l'ensemble des agents et agentes au vu de l'inflation subie depuis plusieurs mois maintenant.

Dans notre secteur, il est évident que cette annonce ne va pas susciter une joie débordante. Cela fait des mois que les plus modestes sont durement frappés par la flambée des prix, parmi eux ou elles, les catégories C, les AED et bien sûr les AESH.

La question des revalorisations, est de toute façon une attente forte de la part de toutes les catégories de personnels. Pourtant, au final, on nous propose surtout le « travailler plus pour perdre moins » du Pacte et la poursuite d'une politique salariale à coup de primes non corrélées à la valeur du point d'indice. Le Pacte repose déjà sur l'idée que les personnels ne travaillent pas assez. Pourtant les enseignant-es ne demandent pas à travailler plus (elles-ils sont déjà en moyenne à plus de 43h hebdomadaires). Ce dispositif ne concerne, par ailleurs, que les personnels enseignants, CPE et Psy EN. Fatigue, stress, perte de sens du métier... Les personnels attendent bien plus que ce soit en termes de revalorisation mais aussi en termes d'amélioration de leurs conditions de travail.

Le nombre de missions et de Pactes étant limité, ce dispositif va accentuer la concurrence entre personnels pour le partage du gâteau...ce qui n'est jamais bon pour les équipes éducatives...

Par ailleurs, la rémunération indemnitaire est précaire (car soumise au bon vouloir de l'administration) et n'entre pas dans le calcul des retraites...

Le Pacte va créer de nombreuses inégalités : femmes-hommes, entre premier et second degré, entre corps et disciplines du second degré.

Concernant les moyens dans le second degré public en Mayenne, si ce CSA de réajustements remet 68,5 heures dans les DGH des collèges et lycées (45,5 HSA et 23 HP) et 2 divisions brutes en collège, cela ne retire en rien les constats du CSA de février. En collège, entre l'enquête lourde de septembre et les prévisions de rentrée, nous comptabilisons 114 élèves supplémentaires pour 40,5 heures en moins. En Lycée, ce sont 171 heures en moins. Nous constatons que l'écart de prévision de l'année dernière (avec un différentiel d'environ 150 élèves en seconde à la rentrée de septembre 2022) se répercute sur la rentrée prochaine.

Certes une baisse des effectifs est prévue, mais il faut largement la nuancer : inexistante en collège, minimale en lycée avec seulement 2,8 points de baisse et inexistante en LP. Nous le répétons, pour la CGT Éduc'action, cet argument plus ou moins fondé ne doit pas être l'occasion de supprimer à nouveau des postes. Elle doit être au contraire l'occasion d'améliorer considérablement les conditions d'enseignement.

Au-delà des moyens, c'est le sens du métier qui est questionné aujourd'hui chez les collègues, et ce dans tous les secteurs.

3 exemples à cet effet :

En Lycée : nous constatons la difficulté dans laquelle sont les collègues pour faire leur travail correctement : les collègues de tronc commun déprimé-es de la démotivation des élèves, les collègues de spécialités de terminale qui s'échinent pour faire l'infaisable jusqu'à mars et se retrouvent désorienté-es au troisième trimestre, l'explosion du groupe classe dans le cycle terminal et combien elle isole, le manque d'intérêt pédagogique du grand oral, l'inquiétude des élèves vis-à-vis de Parcoursup, la douche froide des résultats des épreuves de spécialité, la course de fond des profs de français en première... Alors que dès le mois de septembre, toutes les organisations syndicales – même le syndicat majoritaire des chef-fes d'établissement - sont intervenues pour redemander le déplacement des épreuves de spécialité en juin, le ministère est resté sourd.

En LP ensuite, les annonces du 4 mai par le président de la République ont sonné comme un coup de semonce dans certains établissements et tout particulièrement les établissements où il y a des filières tertiaires. Les collègues l'ont bien compris : sous couvert de promouvoir les filières insérantes, les collègues des filières tertiaires en particulier AGORA se sentent menacées par un potentiel plan social. Et les annonces de reconversion qu'on évoque pour eux ou pour elles, accentuent un peu plus leur angoisse. Le Président prétend œuvrer dans l'intérêt de la jeunesse, mais les occurrences de mots dans le dossier de presse de présentation de la réforme par le Ministère sont édifiantes : emploi (x47), entreprise (x44), stage (x33), insertion (x22), égalité des chances (x3), culture (x1). La réforme Macron a bien pour seule boussole l'employabilité immédiate au détriment des autres missions (éducation, ouverture culturelle, culture professionnelle, citoyenneté...). Le fond idéologique reste toujours le même avec l'idée que l'entreprise ferait mieux que l'École pour former et insérer.

Enfin, s'ajoutent à cela les annonces du président au cours de la Conférence Nationale du Handicap du 26 avril qui sonnent la désintégration du métier avec la fusion de 2 métiers AEd et AESH, ainsi que la mise à disposition aux collectivités pour des extensions de missions hors Éducation nationale. Une vision résolument guidée par la « réduction des coûts » totalement déconnectée de la réalité, dangereuse pour les élèves et les personnels.

La CGT Educ'Action Nantes porte aujourd'hui un autre projet d'École, nos revendications sont légitimes et indispensables, elles passent par des moyens humains et matériels supplémentaires, par du temps et par une autre organisation du système éducatif. Notre projet d'École s'oppose aux logiques actuelles, et doit permettre à chacun·e d'accéder à une culture la plus émancipatrice possible.